

Chronique archéologique 2008

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Revue historique vaudoise**

Band (Jahr): **117 (2009)**

PDF erstellt am: **21.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

**CHRONIQUE
ARCHÉOLOGIQUE
2008**

Denis Weidmann

CHRONIQUE ARCHÉOLOGIQUE 2008

Le 4^e titulaire de la fonction d'archéologue cantonal vaudois achève son activité en 2008. Notre service produit ainsi sa 31^e chronique, selon la formule des notices inaugurée en 1979, laquelle a relativement peu évolué depuis lors. La tradition des « rapports de l'archéologue cantonal » ou du Service cantonal publiés dans la RHV remonte bien plus haut, et on en trouve dès 1928, consacrés indifféremment aux fouilles archéologiques et à la conservation des monuments. L'archéologue cantonal gérait alors l'ensemble du domaine qui a été subdivisé dès 1973 dans la nouvelle organisation au Service des bâtiments de l'État. Nos notices n'ont traité que les affaires concernant l'archéologie, dès 1972, pour les fouilles, études, publications ou travaux de conservation de monuments à caractère exclusivement archéologique.

L'organisation mise en place progressivement pour l'introduction de la Loi du 10 décembre 1969 sur la protection de la nature, des monuments et des sites a fait ses preuves au cours des quatre décennies écoulées. Elle garde toute sa pertinence et elle poursuit donc son développement. L'année 2008 a ainsi vu l'effectif régulier de la Section de l'archéologie cantonale s'augmenter d'une dizaine de personnes. Ces collaborateurs, archéologues pour la plupart, œuvraient déjà pour le service, dans divers projets de recherches ou de grands travaux ou pour des activités de conservation du patrimoine.

La Section de l'archéologie cantonale est ainsi constituée pour les années qui viennent de collaborateurs expérimentés, afin de poursuivre ses tâches de protection du patrimoine cantonal et d'élaborer les résultats obtenus à partir des recherches sur le terrain.

L'activité économique, et par conséquent celle de la construction, qui induit des interventions archéologiques préventives, n'a guère fléchi en 2008 en terre vaudoise. Les importantes recherches entreprises sur les sites du Mormont et d'Yverdon, qui concernent principalement l'époque de La Tène, ont connu de nouvelles étapes, jalonnées de découvertes surprenantes.

À Avenches, les travaux tentaculaires d'équipement qui ont marqué la dernière décennie s'achèvent enfin, accordant un répit plutôt bienvenu aux archéologues qui les ont accompagnés.

En revanche, dans l'autre colonie romaine du territoire vaudois, à Nyon, les chantiers s'enchaînent toujours, renouvelant l'image d'une cité encore passablement méconnue.

Enfin, pour la plupart des grands chantiers de ces dernières décennies, l'étude des résultats se poursuit et donne lieu à une riche série de publications, pour laquelle 2009 devrait être une année faste.

ABRÉVIATIONS**Chronologie**

P	Paléolithique et Mésolithique
N	Néolithique
Br	Âge du Bronze
Ha	Hallstatt
L	La Tène
R	Époque romaine
HM	Haut Moyen Âge
M	Moyen Âge
AP	Archéologie préindustrielle
I	Indéterminé

Institutions, entreprises

AAM	Atelier d'archéologie médiévale, Moudon
AC	Section de l'archéologie cantonale, Département des infrastructures du canton de Vaud
GRAP	Groupe de recherches en archéologie préhistorique. Département d'anthropologie et d'écologie, Université de Genève
IASA	Institut d'archéologie et des sciences de l'Antiquité, Université de Lausanne
LRD	Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon
MCAH	Musée cantonal d'archéologie et d'histoire, Lausanne
MHL	Musée historique de Lausanne
MR	Musée romain
AS	Archéologie suisse. Bulletin de la Société Archéologie Suisse
AAS	Annuaire de la société Archéologie Suisse
BPA	Bulletin de l'Association Pro Aventico
CAR	Cahiers d'archéologie romande

Sauf mention contraire, les notices ont été rédigées par DW: Denis Weidmann, SE: Susan Ebbutt, CMC: Catherine May Castella, GP: Gervaise Pignat, SR: Sandrine Reymond, CW: Carine Wagner; BM: Benoît Montandon.

CONCISE – District Jura-Nord vaudois – CN 1183 – 544 910 / 188 760**N-Br – Stations littorales**

L'année 2008 marque une étape importante dans l'étude des stations littorales de Concise-sous-Colachoz, avec la publication par A. Winiger du premier ouvrage de la série consacrée à ce gisement palafittique, fouillé entre 1995 et 2000. Ce volume regroupe l'ensemble des données sur la stratigraphie générale du site, le contexte environnemental et la chronologie des occupations.

Elle marque également la fin de l'analyse de la plupart des matériaux du Néolithique moyen, tels que les outillages lithiques ou en bois de cerf, alors que l'étude des séries du Bronze ancien et du Néolithique final a déjà débuté (céramique, objets en roche dure). Ces données sont consignées dans divers rapports internes.

GP

Rapport: Jérôme Bullinger, *L'industrie lithique du Néolithique moyen de Concise-sous-Colachoz*, Rapport non publié (10 p., 15 fig. et 16 pl. hors texte), Lausanne, Section de l'archéologie cantonale, août 2008.

Elena Burri, *Les outils en pierre non polie du Bronze ancien de Concise-sous-Colachoz*, Rapport non publié (9 p., 11 fig. et 3 pl. hors texte), Lausanne, Section de l'archéologie cantonale, avril 2008.

Elena Burri, *La céramique Bronze ancien de Concise-sous-Colachoz*, Rapport non publié (28 p., 63 fig. et 12 pl. hors texte), Lausanne, Section de l'archéologie cantonale, avril 2008.

Florence Cattin, *Rapport des analyses métalliques menées sur les objets à base de cuivre de Concise-sous-Colachoz (Vaud)*, Rapport non publié (28 p.), Genève, Département d'anthropologie et d'écologie de l'Université de Genève, 30 octobre 2008.

Sophie Maytain, *Le bois de cerf du site de Concise. Les villages du Néolithique moyen, approches typologique, technologique et spatiale*, Rapport non publié (51 p., 59 fig. et 19 pl. hors texte), Lausanne, Section de l'archéologie cantonale, août 2008.

Publication: Ariane Winiger, *La station lacustre de Concise, 1. Stratigraphie, datations et contexte environnemental*, CAR, 111, Lausanne, 2008.

FAOUG - District Broye-Vully - CN 1165 - 571 645 / 194 825

N - Poudrechat I - Station littorale

En 1888, J. Heierli signale ce site au lieu-dit Seeli, à l'est du village de Faoug, découvert lors du creusement d'un puits pour la maison du garde-barrière, proche de la ligne de chemin de fer. Cette station s'étend à l'ouest de Faoug, en zone émergée, sous le passage à niveau de la route cantonale et du chemin de fer à une centaine de mètres du lac de Morat (cf. J. Heierli, «Der Murtnensee», in J. Heierli (éd.), *Pfahlbauten. Bericht, 9. Mitteilungen der Antiquarischen Gesellschaft in Zürich*, 22, 2, 1888, pp. 59-62; C. Muller, «Les stations lacustres du lac de Morat», *Annales fribourgeoises*, 4, 1913, pp. 145-160; D. Viollier, *Carte archéologique du canton de Vaud des origines à l'époque de Charlemagne*, Lausanne: F. Rouge, 1927).

En août 2007, le sommet de la couche archéologique est mis au jour et fouillé lors du terrassement d'une tranchée technique reliant Avenches à Faoug (fouille de la partie supérieure de la couche anthropique, relevé de coupes de terrain, prélèvement du matériel archéologique et des pilotis). De nombreux outils en os et en bois de cerf, des objets en silex taillé, une lame de hache en pierre polie, quelques tessons de céramique mal conservée ont été récoltés. La faune est abondante: bovidés, sangliers, ovicaprinés, cervidés.

Les observations révèlent un site important, autrefois mal connu, comprenant sans aucun doute plusieurs occupations au Néolithique final. La couche anthropique est épaisse d'environ 150 cm et bien conservée. Le mobilier archéologique est abondant.

La séquence stratigraphique est constituée d'humus, de limons de colluvionnement, de craie argileuse, de sables oxydés et de gravillons, de limons humiques tourbeux et d'argiles et de limons organiques. La couche archéologique surmonte de la craie, puis des sables grossiers. Ce sont des sédiments lacustres de plateforme littorale sur substrat molassique. La couche archéologique est comprise entre les altitudes 429,20 et 431,0 m.

L'état actuel de conservation de cet établissement, partiellement recouvert par la route et la voie de chemin de fer, est excellent. Une hauteur de 1,2 à 2,0 m de sédiment protège le sommet de la couche archéologique.

Christiane Pugin, Pierre Corboud

Investigations et documentation: E. Burri, B. Montandon, G. Pignat, AC; P. Corboud, Ch. Pugin, GRAP.

Rapport: Christiane Pugin, Pierre Corboud, *Mur, Vallamand et Faoug - VD. Inventaire et étude des stations littorales des rives vaudoises du lac de Morat. Travaux réalisés en 2007 et 2008 sur les sites préhistoriques de Faoug/Poudrechat I et II, Vallamand/Les Garinettes et Les Grèves*, Université de Genève, septembre 2008.

Dendrochronologie: Rapport d'expertise dendrochronologique LRD08/R5950, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.



1 Faoug – Pâquier aux Oies. Restitution du tracé de la voie romaine d'Avenches/En Chaplix à Faoug (dessin H. Amoroso, Fondation Pro Aventico).

FAOUG – District Broye-Vully – CN 1165 – 571 500 / 194 775**N – Poudrechat II**

Découvert de manière fortuite le 17 avril 2008 par les archéologues de la Fondation Pro Aventico (cf. ci-dessous la notice FAOUG – Pâquier aux Oies – Voie romaine), ce nouveau site préhistorique a été mis au jour lors de la surveillance de chantier d'une tranchée technique dans une parcelle destinée à la création d'un nouveau lotissement de villas.

Le site se trouve en bordure de la route cantonale Sugiez-Faoug, à environ 170 m de la rive actuelle du lac de Morat. Une dizaine de pilotis et du mobilier archéologique Néolithique moyen ont été récoltés au centre de la parcelle. Les objets comprennent des fragments de céramique à pâte grise de facture fine, dont des écuelles portant des incisions à cru et quelques éclats de silex gris dont une lame à dos à retouches bifaciales.

En juin 2008, lors de l'étude d'une tranchée le long du chemin du Pâquier-aux-Oies, 100 m à l'est de la tranchée précédente, on découvre une couche archéologique sans mobilier, mais contenant des pilotis en chêne. Quatre pieux ont été datés par dendrochronologie, aux environs de -3850 et de -3835. Ils appartiennent vraisemblablement au même site, dont l'extension est d'au moins 150 m.

La séquence stratigraphique est constituée de 40-50 cm d'humus et de remblais, de 30-50 cm de sables gris et jaunes oxydés, et 75-85 cm d'argile; la couche archéologique, de 20-30 cm d'épaisseur de charbons de bois ou limon organique, repose sur un limon fin beige ou de sables grossiers.

Ce sont des sédiments lacustres de plate-forme littorale peu pentue reposant sur un substrat molassique. Le site culmine à 430,0 m, en zone littorale actuellement émergée. Apparemment, la conservation est excellente. Une épaisseur de sédiment d'environ deux mètres recouvre le sommet des vestiges archéologiques.

Christiane Pugin, Pierre Corboud

Investigations et documentation: P. Corboud, Ch. Pugin, GRAP.

Rapport: Christiane Pugin, Pierre Corboud, *Mur, Vallamand et Faoug – VD. Inventaire et étude des stations littorales des rives vaudoises du lac de Morat. Travaux réalisés en 2007 et 2008 sur les sites préhistoriques de Faoug/Poudrechat I et II, Vallamand/Les Garinettes et Les Grèves*, Université de Genève, septembre 2008.

Dendrochronologie: Rapport d'expertise dendrochronologique LRD08/R6091, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

FAOUG – District Broye-Vully – CN 1165 – 571 500 / 194 600**R – Pâquier aux Oies – Voie romaine**

Les travaux d'équipement d'un futur quartier d'habitation à l'entrée ouest de la commune de Faoug, dans un secteur où du mobilier de l'époque romaine avait été repéré en prospection en 1984, ont motivé la surveillance du creusement des différentes tranchées.

Sous un important épandage de tuiles et de céramiques romaines, un tronçon de voie d'une largeur d'environ 5,5 m a été mis au jour. Ce dernier est constitué d'une succession de couches graveleuses plus ou moins bien conservées de 0,3 m d'épaisseur reposant sur un radier de galets et de boulets morainiques. Cette portion de chaussée s'aligne parfaitement avec la route repérée en 1989 dans la zone cultuelle et funéraire d'Avenches/En Chaplix, dont la date de construction se situe aux alentours de 20/25 après J.-C. Cette voie dite du « Nord-Est » sortait d'Avenches et se dirigeait en ligne droite vers En Chaplix (cf. Daniel Castella, « Territoire et voies de communication », *AS* 24/2, 2001, pp. 15-19; Hugo Amoroso, « Chroniques des fouilles archéologiques 2008 », *BPA* 50, 2009, pp. 268-269). De là, elle bifurquait vers l'est en direction du lac de Morat où elle a été découverte lors de nos travaux. La route longeait ensuite la rive sud du lac (un tronçon lui appartenant a été observé en 2003 à Montilier, à l'est de la ville de Morat).

La présence de cet axe routier si proche du lac, dans une zone fortement inondable, peut en partie s'expliquer par l'existence d'un port, dont les restes auraient été observés au début du XX^e siècle près de la zone d'intervention. D'autres vestiges ont également été mis au jour. Leur relation avec la route reste difficile à établir. Il s'agit de différents fossés ou paléo-chenaux contenant du mobilier archéologique romain, d'un petit radier et d'un drain se trouvant à environ 2,5 m au nord de la route, d'un tracé plus ou moins parallèle à celle-ci. Du mobilier préhistorique et des pieux ont été prélevés au fond de la fouille, dans sa partie centrale, ainsi qu'aux extrémités est et nord-est des tranchées (cf. FAUG – Poudrechat II).

Hugo Amoroso

Investigations et documentation: H. Amoroso, Fondation Pro Aventico.

LA SARRAZ – District de Morges – CN 1222 – 530 760 / 167 500

Ha-L – Le Mormont – Sanctuaire helvète – Habitat hallstattien

Les fouilles programmées entreprises entre juin 2006 et mars 2007 ont permis d'explorer l'un des plus grands ensembles de fosses à dépôts rituels datés de la fin de l'époque de La Tène connu en Europe. Suite à cette découverte, la Section de l'archéologie cantonale a élaboré un programme de fouilles préventives dans les zones menacées par l'avancement de l'exploitation de la carrière Holcim. Les sondages réalisés en juillet 2008 ont révélé des vestiges similaires au sanctuaire déjà fouillé et les restes d'un habitat daté du Hallstatt.

La fin de l'âge du Fer est représentée par seize fosses à dépôt et deux foyers. Ils sont implantés dans deux failles calcaires longilignes d'une longueur respective d'environ 70 m et 30 m pour une largeur d'environ 15 m. Ce sont les seuls endroits où l'épaisseur du dépôt sédimentaire dépasse 60 cm et permet alors le creusement d'une fosse. Cette observation confirme l'hypothèse émise lors de la première campagne que seule la présence d'une certaine épaisseur du substrat délimite l'implantation des fosses et donc du sanctuaire. Contemporaines de celles fouillées en 2006-2007, ces nouvelles fosses présentent, à une exception près, des modes de dépôts différents: très peu de métal et des céramiques très fragmentées.

La profondeur des fosses varie en fonction de l'épaisseur du substrat morainique (de 1 à 3 m environ). Le fond est toujours le bedrock calcaire, qui, à plusieurs reprises, fut encore entaillé pour gagner en profondeur. Dans l'un des cas (anomalie 414), une fissure du rocher fut élargie sur 60 cm de profondeur, dans laquelle on déposa un bracelet en bronze, un fragment de céramique et une crémaillère en fer.

La faune est omniprésente, mais, contrairement à la zone fouillée en 2006-2007, on constate une nette prédominance de restes de boucherie (fig. 2).

Les découvertes les plus spectaculaires de cette année sont deux fosses comprenant des restes humains. La première contenait un individu enterré dans une position assise (anomalie 417) (fig. 3). À la différence de celui fouillé en 2006, le squelette présente des absences d'os, indices qui confirment l'hypothèse d'une dessiccation préalable à son inhumation.

La seconde (anomalie 422) se composait de deux ensembles distincts. Le niveau supérieur renfermait un corps en décubitus dorsal, associé à des restes de cheval. Trente cm en dessous, trois nouveaux corps ont été déposés sur des restes de faune. Deux adultes placés côte à côte en décubitus ventral et un enfant en décubitus dorsal. Les deux sujets adultes ne sont représentés que par le tronc et les membres du côté gauche. Les fémurs ont été cassés au milieu des diaphyses. Les avant-bras ont également été brisés aux extrémités distales. Il s'agit bien d'un dépôt de deux corps incomplets en connexion. Ces trois corps présentent des traces évidentes de brûlures à des températures ne dépassant pas 400° C. La disposition des traces de feu est identique pour les deux adultes: les crânes sont très touchés, de même que les deux coudes gauches, les extrémités des deux avant-bras et des deux fémurs. La similitude des traces de feu et les absences d'os (côtés droits) indiquent clairement qu'il ne s'agit pas des restes d'une incinération mal conduite. Les corps ont subi un démembrement avant une cuisson, qui a noirci l'os dans les zones non recouvertes de muscles (crânes,



2 La Sarraz – Le Mormont. Fosse contenant une vache complète, accompagnée d'une centaine d'os appartenant aux espèces suivantes : bœuf, porc, capriné, cheval, chien et oiseau (photo Archeodunum SA).



3 La Sarraz – Le Mormont. Fosse contenant un individu enterré en position accroupie; les fragments d'un grand récipient en céramique forment le fond de l'inhumation (photo Archeodunum SA).

coudes et clavicules) mais laissant des connexions strictes et de la chair probablement grillée sur les autres parties du corps. Nous n'avons pas trouvé de trace de feu sur l'enfant lors de la fouille, mais l'observation des os après lavage a permis de constater que la face inférieure de la mandibule au niveau du menton était également brûlée. Il faut donc admettre que les trois corps ont reçu le même traitement.

Sous les restes humains et au contact de ceux-ci, se trouvaient des restes d'animaux composés essentiellement de chevilles osseuses de boviné, de fragments de mandibules de porc et de bœuf, ainsi que trois dépôts de *scapula* (boviné et suidé) strictement associés à chacun des individus. Les restes de faune présentaient également des traces discrètes de feu, notamment sur les fragments de mandibules de porc.

La nouveauté de la fouille 2008 est la découverte de vestiges qui attestent clairement d'une occupation du site datant du Premier âge du Fer et plus précisément de la période Ha D.

Ces vestiges comprennent les restes d'une construction, quelques petites fosses dépotoirs et quelques trous de poteaux, mis au jour dans la partie sud du site. La construction en terre consiste en un alignement de torchis orienté NE-SO avec des traces de clayonnage. Les négatifs de branches sur les nodules, les fragments en terre cuite qui présentent une surface lisse, parfois avec des traces de doigts, permettent d'interpréter cet aménagement comme une paroi. Il s'agit d'une construction de 40 cm de large implantée dans un fossé d'une profondeur d'environ 20 cm et repérée sur une longueur d'environ 5 m (fig. 4). Les traces de rubéfaction observées sur les bords de cette structure et sur les meules, tout comme la forte quantité de charbon mêlée au torchis, indiquent que la paroi a brûlé sur place. La fouille n'a mis en évidence que l'extrémité N-E, l'autre étant endommagée par les lessivages de la couche et par les creusements des fosses laténiennes. Dans l'effondrement de la paroi, plusieurs objets dont deux meules, un lissoir à céramique et des fragments de trois ou quatre anneaux d'argile, ont été repérés. Dans le prolongement de cette paroi en torchis, on trouve un alignement de tessons présentant de très rares traces de feu. Cet aménagement, large également de 40 cm, que l'on est tenté d'interpréter comme une base de paroi, a été repéré sur 3 m de long. Les tessons (des fragments de fond, de panses et de bords de grands pots) étaient disposés à plat, en plusieurs strates.

Malgré une fouille extensive, seuls de rares fragments de torchis et de poterie ont été découverts dans le reste du site. L'érosion naturelle de la couche et le creusement des fosses LTD1 sont à l'origine de la destruction de l'occupation Ha D. En effet, on retrouve de nombreux tessons en position secondaire dans le remplissage de ces fosses. Le mobilier le plus riche est représenté par la céramique (fig. 5). Les restes de faune, tout comme le mobilier métallique, sont totalement absents. Une rapide évaluation de la céramique faite sur le terrain nous permet seulement de proposer une datation au Ha D. La découverte de cette année confirme les observations faites lors de la campagne de sondages en février 2006 qui avait livré au sommet de la colline du Mormont des tessons de poterie de cette même époque. La fouille de 2008 nous a ainsi permis de documenter un site de hauteur du Premier âge du Fer installé à une altitude moyenne de 560-565 m, à proximité du sommet de la colline.

Claudia Nitu, Eduard Dietrich et Patrick Moinat

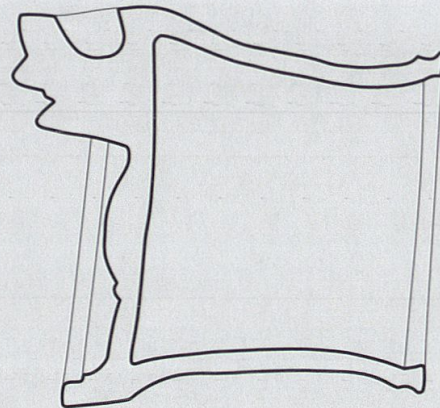
Investigations et documentation: C. Nitu, E. Dietrich, Archeodunum SA; P. Moinat, AC.



4 La Sarraz – Le Mormont. Habitat hallstattien. Restes de la paroi effondrée. On remarque dans la partie gauche le pourtour circulaire d'une fosse laténienne qui a perturbé le niveau Hallstatt (photo Archeodunum SA).



5 La Sarraz – Le Mormont. Détail des céramiques dans le niveau de démolition hallstattien (photo Archeodunum SA).



6 La Tour-de-Peilz – Rue du Léman 11. Catelle de poêle au décor inédit datant de la seconde moitié du XIV^e siècle (photo A. Conne, Lausanne; dessin V. Chaudet et C. Grand, AC). Échelle 1:3.

LA TOUR-DE-PEILZ – District Riviera-Pays-d’Enhaut – CN 1264 – 555 135 / 144 850

M – Rue du Léman 11 – Ville médiévale

En mai et juin 2008, une parcelle alors affectée en jardin a fait l’objet de travaux pour la construction d’un bâtiment. Lorsque la Section de l’archéologie cantonale est intervenue, la plus grande partie du terrassement pour la création d’un sous-sol était malheureusement effectuée. Les bords de fouille laissaient apparaître des maçonneries arrachées qui attestent la présence de constructions. Au nord-ouest de l’emprise des travaux, une portion de terrain intacte subsistait. Cette dernière fut dégagée manuellement, mettant au jour l’angle d’un local avec son escalier d’accès, soigneusement appareillé en dalles de molasse rougeâtre. Le remblai de cette ancienne cave, qui indique que le bâtiment a été détruit par un incendie, a livré de nombreuses catelles de poêle aux décors d’une qualité remarquable, datant de la seconde moitié du XIV^e siècle et de la première moitié du XV^e siècle (fig. 6). Ce matériel sera prochainement publié dans un *Cahier d’archéologie romande* consacré aux catelles de poêle du pays de Vaud du XIV^e siècle au début du XVIII^e siècle.

Valentine Chaudet

Investigations et documentation: V. Chaudet et S. Ebbutt, AC.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 535 010 / 152 630

R – Les Prés-de-Vidy

Mis au programme du projet « Métamorphose », le vaste périmètre des Prés-de-Vidy a fait l’objet d’une première campagne de sondages au printemps 2008. Elle a permis de définir deux zones significatives de vestiges à traiter, en périphérie ouest du *vicus de Lousonna*. À la transition des terrasses de 3 et 10 m, des horizons riches en mobilier romain ont été repérés. Ils recourent des séquences de sables et graviers lacustres contenant des lentilles de tourbes datées par C14 du Bronze final (2940±45 BP).

Des pieux circulaires de chêne, dont cinq à six suivent un alignement nord-sud, étaient par endroits scellés par un empierrement sans organisation précise. Les phases d’abattage des échantillons se situent en 104/105 et 169/170 de notre ère. À plus de 200 m en retrait de la rive présumée du lac antique, ces dispositifs en bois pourraient correspondre à des aménagements de chenal ou de bassin intérieur. Légèrement plus en amont, des éléments en bois ayant probablement appartenu à un système de clayonnage de branchages (datés avec réserve par dendrochronologie de 16/17 après J.-C.), ainsi que quatre structures romaines en creux de fonction encore indéterminée, ont également été observés.

Outre ces structures de l'époque romaine, l'exploration a mis au jour, dans les sables de la terrasse des 10 m, un simple amas de pierres éclatées au feu ou fortement rougies, entouré de sédiment noir et avec pour seul mobilier un petit éclat de débitage en silex blanc. L'attribution de ce foyer entre le Néolithique et l'âge du Bronze ne peut être précisée.

SE

Investigations et documentation: S. Ebbutt, C. Hervé, P. Moinat, AC.

Rapport: Susan Ebbutt, Patrick Moinat, *Commune de Lausanne. Les Prés de Vidy. Projet Métamorphose. Rapport des sondages archéologiques février et mai 2008*, AC, juillet 2008.

Dendrochronologie: Rapport d'analyse par le radiocarbone et d'expertise dendrochronologique LRD08/R6072 et R6072A, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

Analyse C14: ETH Zürich - Laboratory of Ion Beam Physics: ETH-36624, ETH-36625, ETH-37057.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 535 390 / 152 270

R – Route de Vidy – Vicus

La mise en place de conduites industrielles le long de la route de Vidy a nécessité une surveillance archéologique entre le poste EXPO et la STEP. Insérée entre les quartiers du *vicus* des fouilles autoroute et la rive du lac antique, la première étape des travaux a traversé sur plus de 200 m une zone encore peu explorée de *Lousonna*.

Un niveau archéologique, fortement arasé par les aménagements de l'Expo 64 et seulement préservé sur la moitié sud de la tranchée, a mis en évidence plusieurs murs qui semblent suivre l'orientation générale du *vicus*. Un niveau de sol en mortier de tuileau subsistait entre deux structures. Contrairement aux attentes, aucune voie d'accès n'a en revanche été trouvée.

Par ailleurs, au droit du Château de Vidy, un mur, suivi par une couche d'incendie contenant de nombreuses briques brûlées (18 × 8 cm), est sans doute en lien avec des aménagements plus tardifs (cf. *RHV*, 2007, pp. 346-347). Plus loin, la poursuite de la tranchée en direction du lac a permis de faire un nouveau pointage sur les limites du rivage antique.

SE

Investigations et documentation: S. Ebbutt, AC.

LAUSANNE – District de Lausanne – CN 1243 – 538 290 / 152 470

AP – Quartier du Rôtillon – Puits

Le projet de construction d'un établissement médico-social s'est concrétisé au début de l'année 2008 à l'emplacement de l'îlot C «Zizanie», rue du Rôtillon 5. Ces travaux se sont déroulés sous la surveillance de la Section de l'archéologie cantonale, intéressée par la démolition d'un puits figuré sur le plan Berney (1838) et par les fondations du bâtiment qui l'abritait. Le puits, dont le diamètre mesurait environ 160 cm pour une profondeur de 390 cm, était construit en moellons morainiques de différentes tailles sans liant. Son fond était implanté dans le substrat molassique naturel. Il n'a pas livré de cuvelage en bois, bien que plusieurs bois aient été extraits de son remplissage. Les analyses dendrochronologiques effectuées ont déterminé des abattages entre 1790 et 1792. Au cours des terrassements, le fond d'une seconde structure circulaire de fonction incertaine a été découverte. D'un diamètre d'environ 110 cm pour une profondeur conservée de 120 cm, ses parois étaient constituées de blocs de molasse grise, taillés en arc de cercle et posés sur une dalle en molasse. Par ailleurs, une tranchée ouverte en amont du chantier a révélé un mur de façade ou de terrasse implanté à plus de 3 m de profondeur.

Les fondations des anciennes bâtisses qui formaient l'îlot n'ont en revanche livré aucun élément de réflexion concernant des constructions médiévales antérieures.

SE, BM

Investigations et documentation: S. Ebbutt, B. Montandon, C. Wagner, AC.

Dendrochronologie: Rapport d'expertise dendrochronologique LRD08/R6014, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

LAVIGNY – District de Morges – CN 1242 – 520 786 / 150 439

M-AP – Le « Petit Lavigny » – Tombes

En avril 2008, des travaux de canalisations aux abords du château de Lavigny (le « Petit Lavigny ») ont permis de découvrir un nouveau site archéologique. En effet, réagissant à l'appel des ouvriers et de l'ingénieur du projet inquiétés par la présence d'ossements dans leur fouille, la Section de l'archéologie cantonale a pu mettre au jour deux sépultures distinctes. Ces deux tombes, en pleine terre, ne présentaient aucun aménagement particulier et aucun mobilier. Elles sont donc difficiles à dater sans d'autres investigations. Le château a été édifié en 1732 par Gabriel-Henri de Mestral, seigneur de Lavigny, sur l'emplacement d'une ancienne maison forte.

BM

Investigations et documentation: B. Montandon, AC.

LEYSIN – District d'Aigle – CN 1284

Br – Plan du Signal – Prospections

Des travaux de prospection menés en juillet 2007 sur une éminence située à 1260 m d'altitude ont permis la découverte de deux artefacts en bronze distants d'une centaine de mètres l'un de l'autre. Il s'agit d'un fragment de faucille, attribuable à la fin du Bronze moyen ou au Bronze final, et d'un objet difficilement identifiable (extrémité de faucille ou de hache), qui semble être un raté de coulée ou un fragment à nouveau soumis à un feu suffisant pour transformer la matière.

CW

Prospection: C. Ansermet.

Détermination des objets: M. David-Elbiali.

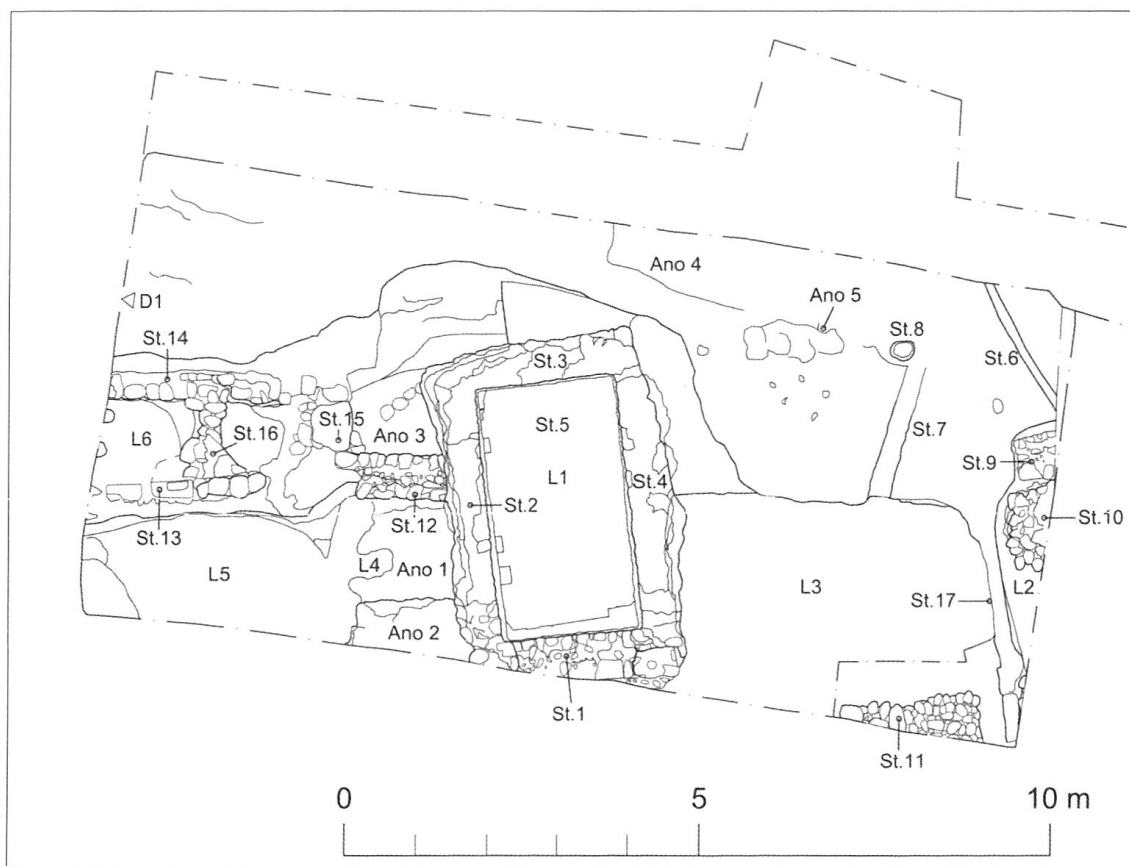
LUCENS – district Broye-Vully – CN 1204 – 553 935 / 173 395

M – Terrasses du Château – Vestiges du bourg médiéval

L'implantation, sur la terrasse sud-ouest du château, d'un bassin pour la protection contre les incendies a motivé une fouille du secteur concerné par le terrassement. Cette zone était en effet identifiée grâce aux documents d'archives comme l'emplacement du bourg-refuge médiéval.

Lors de la fouille, quatre phases d'aménagement distinctes ont été constatées, sans pour autant pouvoir être datées avec précision, en l'absence de matériel caractéristique.

Les vestiges les plus anciens sont cinq locaux semi-excavés, creusés dans le socle molassique, et dont les parois étaient parfois complétées par des murets maçonnés (fig. 7). Aucun de ces locaux n'a pu être fouillé entièrement, en raison de la faible emprise des travaux. On peut néanmoins évaluer les dimensions de l'un d'entre eux à 4,5 m sur 3,5 m. Ces aménagements sont interprétés comme de possibles fonds de cabanes. Il semble que l'un d'entre eux ait subi un remaniement postérieur.



7 Lucens – Terrasses du Château. Plan des structures (dessin Archéotech SA).

Par la suite, un édicule maçonné de petite dimension (3,5 m sur 1,85 m) est construit. Son sol est constitué de carreaux de terre cuite. Il s'agit vraisemblablement d'une cave ou d'une glacière (fig. 8).

Un empierrement non maçonné, de fonction indéterminée, est l'aménagement le plus récent repéré.

Par ailleurs, diverses structures n'ont pu être rattachées à l'une ou l'autre phase. Citons notamment un trou de poteau et une rainure creusés dans la molasse. Cette dernière est interprétée comme un logement de sablière. Un constat archéologique a en outre été effectué sur le mur de terrasse sud. Il a permis de mettre en évidence au moins trois phases de construction. La première concerne la partie inférieure du mur de terrasse, qui peut être considérée comme l'ancien mur de braie, à l'origine doté d'un crénelage. Dans un deuxième temps, a lieu une reprise de l'angle sud-ouest. D'après l'étude documentaire effectuée par Monique Fontannaz, les deux contreforts coiffés d'une corniche ont été ajoutés en 1607-1608 aux murs de braie du côté du ressat. La troisième phase est la reprise du couronnement du mur en 1713-1716, parallèlement à la construction d'un petit édifice à l'angle sud-ouest.

Anna Pedrucci, Christophe Henny, Alain Jouvenat, Olivier Feihl

Investigations et documentation: Archéotech SA, Épalinges.

Rapport: A. Pedrucci, Ch. Henny, A. Jouvenat, O. Feihl, *Lucens. Terrasses du Château. A-Fouilles de la terrasse sud-ouest pour l'implantation d'un bassin ECA. B-Constat archéologique sur le mur de terrasse sud*, Archéotech SA, Épalinges, juillet 2008.



8 Lucens – Terrasses du Château. Cave en maçonnerie aménagée au-dessus d'un des locaux semi-excavés (photo Archéotech SA).

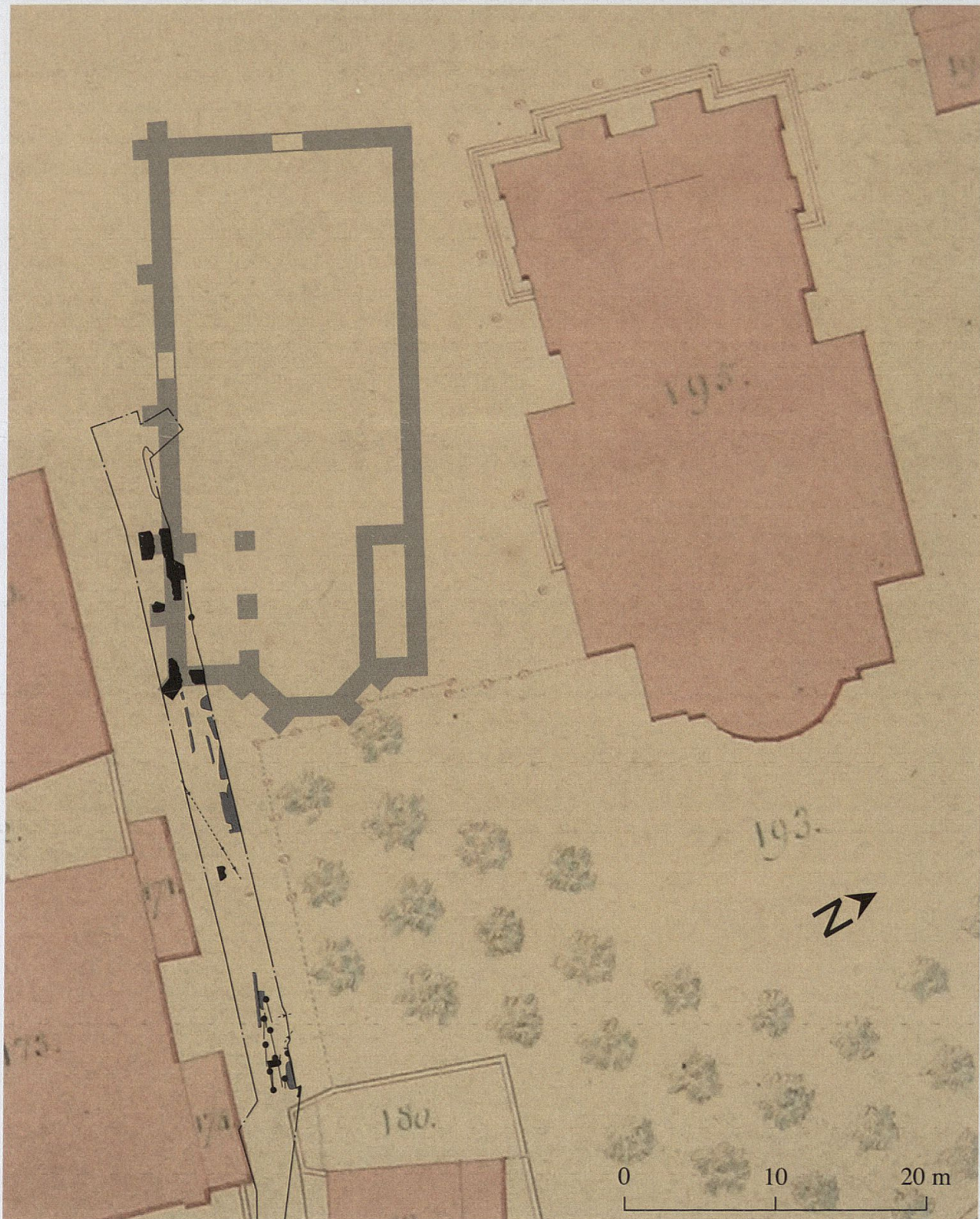
LUTRY – District Lavaux-Oron – CN 1243 – 542 040 / 150 400

M – Bourg extérieur et port médiéval

Les investigations menées par François Christe en 1999 et 2000 au sud-ouest du bourg de Lutry (cf. *RHV*, 2000, pp. 128-129 et *RHV*, 2001, pp. 223-224) ont mis au jour des murs de berges, des ouvrages défensifs ainsi que des aménagements portuaires et des halles. La reprise de ces données par Valentine Chaudet a donné lieu à une étude de synthèse qui retrace le développement du rivage médiéval de Lutry et l'établissement de son bourg extérieur. Bien qu'il soit nommé « bourg neuf » au XVI^e siècle, le faubourg ouest est déjà bien développé hors les murs avant le milieu du XIII^e siècle. La présence d'un port et de halles-entrepôts atteste l'importance du bourg extérieur dès sa création.

SR

Publication: Valentine Chaudet, « Le bourg extérieur de Lutry et son port médiéval », *Moyen Âge. Revue de l'Association Suisse Châteaux forts*, 13, 2008/3, pp. 119-128.



9 Morges. Détail du plan de 1837 (ACV/GB 175/c) figurant la place de l'Église, avec le report des vestiges mis au jour et la situation, en grisé, de l'ancienne église (dessin V. Chaudet, AC).

MORGES – District de Morges – CN 1242 – 528 000 / 151 435**M – Place de l'Église et rue du Bluard – Ville médiévale**

Le remplacement des canalisations et des services dans la rue du Bluard, ainsi que dans son prolongement côté lac et sur la place de l'Église, a donné lieu à une investigation archéologique, après la découverte d'ossements humains par l'entreprise de génie civil. La zone concernée par les travaux est une tranchée de 3 m de large au maximum, comportant des canalisations et infrastructures modernes, et ne permettant, par conséquent, qu'une observation partielle de la plupart des structures.

Les vestiges de l'ancienne église ont été mis au jour (fig. 9). L'emplacement de ce monument, dont la façade nord est formée par le mur de ville, est connu par le plan cadastral de 1737 (ACV / GB 175/b). L'édifice, attesté dès 1306, est sans doute contemporain de la fondation de la ville de Morges vers 1285-88 (Paul Bissegger, *La ville de Morges*, Bâle: Les monuments d'art et d'histoire du Canton de Vaud V, 1998, pp. 131 ss.). Il est démoli en 1769, et les matériaux sont récupérés pour la construction du nouveau temple établi non loin, hors de l'enceinte médiévale. Les travaux de 2008 ont permis de dégager les fondations de la chapelle méridionale qui épaulait le chœur de l'ancienne église. Celles-ci sont faites de boulets liés au mortier de chaux, à l'exception du contrefort occidental, qui vient renforcer le dispositif primitif et qui comporte également des blocs de molasse de récupération et quelques briques de calage. Ces maçonneries couvrent partiellement un mur de même orientation qui appartient peut-être à un état antérieur du monument.

Dix-sept squelettes et quatorze fosses, ainsi que des tombes, sont apparus à l'est de l'ancienne église, à l'exception d'un individu enseveli à l'intérieur de la chapelle (une étude anthropologique des tombes a été effectuée par Audrey Gallay pour le compte du Musée cantonal d'archéologie et d'histoire). Dans la portion orientale du cimetière où l'entier de la séquence archéologique a été observé, les tombes sont en grande concentration, se recoupant et se superposant fréquemment les unes aux autres (cf. fig. 9).

En aval, dans la rue du Bluard, la maçonnerie bordant la rue et tournant à angle droit pour former l'ancienne berge, telle qu'elle figure encore sur le plan de 1837-39 (ACV/GB 175/c) a été dégagée. Au-delà, en direction du lac, le quai de la fin du XIX^e siècle a également été observé.

Valentine Chaudet

Investigations et documentation: V. Chaudet et S. Ebbutt, AC.

MOUDON – district Broye-Vully – CN 1224 – 550 530 / 168 900**M – Grand-Air – Quartier médiéval**

Des macrorestes végétaux carbonisés – froment et seigle principalement – en provenance d'une fosse à fond de bois découverte sur l'Esplanade du Grand-Air en 1985 et recoupée en 1991 (cf. *RHV*, 1992, p. 213) ont été soumis à une analyse C14. La datation obtenue situe cette structure dans le courant du XIII^e siècle (775±30 BP).

SE

Analyse C14: ETH Zürich – Laboratory of Ion Beam Physics: ETH-37056.

NYON – District de Nyon – CN 1261 – 507 935 / 137 710**R – Chemin du Crozet/Rue de la Vy-Creuse (parcelles 354, 355, 1192) – Urbanisme gallo-romain**

Un important projet immobilier nous a permis d'explorer une parcelle de 120 m de longueur, sur un axe NO-SE, à travers ce quartier situé au nord de l'amphithéâtre sur une croupe morainique face au lac. Cette zone n'avait pas fait jusqu'alors l'objet d'interventions archéologiques d'ampleur. Notre fouille a permis de montrer que cette surface était densément construite à l'époque romaine (fig. 10). Malheureusement, les vestiges sont for-



10 Nyon – Chemin du Crozet/Rue de la Vy-Creuse. Plan des fouilles (dessin C. Cantin, Archeodunum SA).

tement arasés et les fondations des murs sont, elles-mêmes, majoritairement récupérées (fig. 11). Cet état de conservation nous empêche de définir avec précision des étapes de construction du site. L'orientation des constructions – perpendiculaire à la pente et face au lac – est identique à celle du bâti relevé lors de deux opérations mineures réalisées dans la première moitié du XX^e siècle au nord de la Vy-Creuse. Ce quartier ne s'inscrit pas dans le carroyage du centre ville romain et s'adapte à la topographie du lieu. À ce stade de la recherche, il est difficile de se prononcer sur le type d'habitat auquel nous avons affaire, mais la dimension de certaines fondations conservées fait penser à des constructions d'importance, probablement de type résidentiel.

Le matériel archéologique récolté est maigre; la présence de deux fosses comprenant de la démolition de peintures murales est à mentionner ainsi que la découverte en remblai d'une anse de seau romain en bronze, décorée de deux bustes de divinités.

Le principal acquis de cette opération est d'avoir montré l'extension de la ville romaine au nord de l'amphithéâtre. La récupération massive des structures à cet endroit explique aussi partiellement l'absence d'observation de vestiges romains dans le troisième quart du XX^e siècle lors de la construction des immeubles dans ce quartier.

Christophe Henny

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.

Rapports: Christophe Henny, *Nyon. Chemin du Crozet 6. Aff. 176. Rapport de sondages préliminaires 26-27 septembre 2007*, Archeodunum SA, Gollion, octobre 2007.

Christophe Henny, *Nyon. Vy-Creuse 4 (parcelle 354) (Aff. 176). Sondages préliminaires 15-16 septembre 2008*, Archeodunum SA, Gollion, septembre 2008.

PAYERNE – District Broye-Vully – CN 1184 – 561 600 / 185 460**M – Les Platanes – Mur de ville**

Le mur de ville, documenté en 2007 et dont l'état de conservation n'était pas suffisamment important pour justifier sa conservation, a fait l'objet d'un marquage au sol sur plus de 54 m de long et une largeur de 1,60 m. Cette mise en valeur s'insère dans le prolongement du tronçon émergé qui se retourne en équerre vers le nord jusqu'à la tour des Rammes.

SE

SAINTE-CROIX – District Jura-Nord vaudois – CN 1182 – 187 100 / 527 500**Br-L-R-M – Col des Étroits – Passage d'Entre Roches**

Des prospections au détecteur à métaux ont livré un abondant mobilier métallique de la transition entre les périodes gauloise et romaine. Ce mobilier, issu principalement de l'éperon bordant le passage obligé d'Entre-Roches en contrebas du Col des Étroits, constitue un ensemble inédit d'artefacts liés à une occupation militaire tardo-républicaine et/ou laténienne. Elle se marque principalement grâce à plus de 200 clous de *caligae* à décor de croix et de globules, des pointes de *pila* (tordues et frappées), une attache de suspension de fourreau, des traits de catapulte, une pointe de lance à échancrures et une sardine de tente. Elle est en outre démontrée par une attache de seau à tête de bovidé, un fragment de *simpulum*, un crochet de crémaillère, des fragments de couteau et des clous de construction (fig. 12). Sa datation peut être située entre 50 et 15 avant J.-C. grâce à des fibules à arcs filiformes et de type Alésia, ainsi qu'à deux demi-as républicains. Elle est confirmée par les diamètres et les décors des clous de *caligae* correspondant aux exemplaires tardo-républicains. Ce faciès matériel offre plusieurs hypothèses de caractérisation du site, qui peut être interprété comme un *castellum* helvète remplacé par un fortin romain avec ou sans combat ou comme un fortin romain sans antécédent laténien. Cette occupation permet d'identifier la principale voie à travers le Jura avant les remembrements d'Auguste dont le tracé correspond à un itinéraire militaire d'Agrippa mentionné par Strabon (IV, 6, 11). Une fonction de point de contrôle dans un système de verrouillage du Plateau suisse peut aussi être évoquée.

Les prospections ont également livré du matériel médiéval ainsi que deux dépôts de l'âge du Bronze. Le premier se présente sous la forme d'un lingot d'alliage cuivreux de 991 g, avec une hache à rebord prise dans sa masse. Le second ensemble, interprété comme un dépôt de type Bühl-Briod, se compose d'une panne et d'une douille de marteau, de lingots et de quatre fragments d'une épée de type Vernaison, datés de la fin du Bronze moyen ou du début du Bronze final.

Suite à ces prospections, des sondages de diagnostic ont mis au jour plusieurs structures. Un fossé peut être daté de l'Antiquité ou de la Protohistoire grâce à un clou de chaussure découvert sur les déblais de son creusement ainsi que par un stylet, une pointe de trait de catapulte et un gobelet à paroi fine pré-augustéen (*Soldatenbecher*) en contrebas. Sur le rebord sud de l'éperon, un amas de pierres correspondrait à une hypothétique structure de fortification, très mal conservée et sans mobilier datant. Deux autres sondages ouverts dans la pente entre le passage d'Entre-Roches et le Col ont mis en évidence une voie antique soutenue par un muret de blocs calcaires (datation fondée sur la découverte de clous de *caligae* tardo-républicains et du Bas-Empire). Enfin, un mur massif, aménagé sur un affleurement, a été dégagé sur plus de 17 m. Constitué de blocs calcaires de moyen module (Ø 20-40 cm) appuyés sur un noyau d'éléments plus massifs (Ø 50-80 cm), cette structure imposante ne peut être datée avec précision. La découverte de clous de *caligae* à proximité ne permet que de postuler une fréquentation de cet aménagement durant l'Antiquité, n'excluant pas une datation protohistorique pour sa construction.

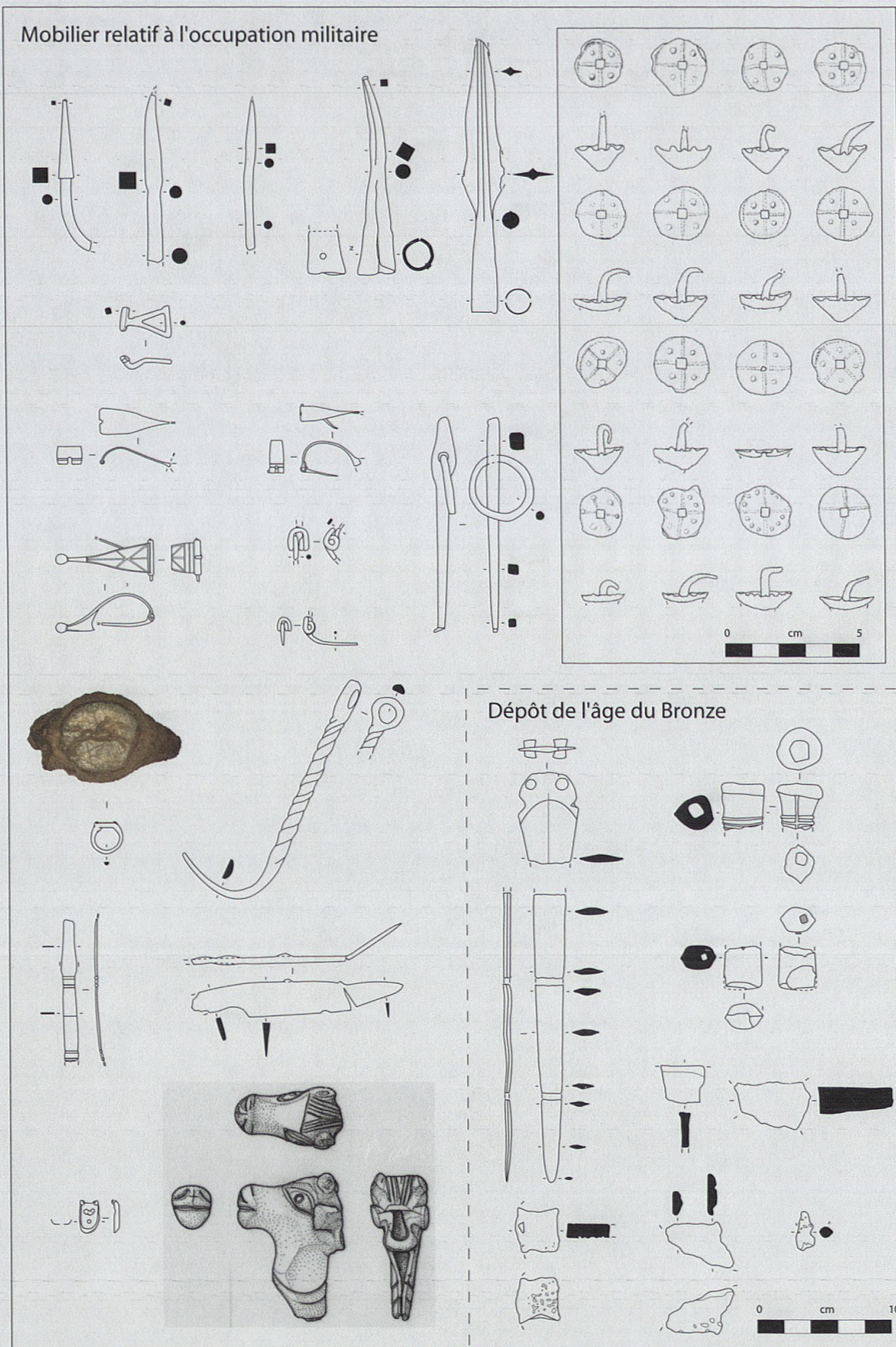
Matthieu Demierre

Prospections: Groupe de recherche *Caligae*, Sainte-Croix (M. Montandon *et al.*).

Investigations et documentation: IASA, Université de Lausanne (prof. T. Luginbühl), en collaboration avec les Universités de Genève et Neuchâtel dans le cadre du partenariat soutenu par le Triangle Azur.



11 Nyon – Rue de la Vy-Creuse 4. Vue d'ensemble nord-ouest (photo Archeodunum SA).



12 Sainte-Croix. Mobilier découvert sur le site du Col des Étroits (dessin M. Demierre, IASA).

SAINTE-CROIX – District Jura-Nord vaudois – CN 185 200 / 531 000**R-HM – Gorges de Covatanne – Secteur du Fontanet – Abri et sanctuaire**

Les prospections du groupe de recherche local *Caligae* en 2006-2008 ont permis la découverte de plus de 2000 artefacts ou fragments d'artefacts antiques dans les Gorges de Covatanne, reliant Vuiteboeuf (et le Plateau) à Sainte-Croix. Une large majorité de ces découvertes a été réalisée sur un cône d'éboulis du secteur du Fontanet (fig. 13), caractérisé par la hauteur de ses falaises (plus de 100 m) et par un système karstique particulièrement complexe (sources pérennes, saisonnières et occasionnelles, grottes profondes, abris, etc.). Analysé par M. Demierre (Unil) et par Y. Mühlemann (Musée monétaire de Lausanne), ce mobilier comprend une statuette de Mercure, plus de 220 monnaies (II^e au V^e siècle, majorité du IV^e), le même nombre de fragments de tôle de bronze (para-monétaires?), plus de 60 éléments de parures (fibules, bagues, bracelets, épingles, etc.), près de 40 pièces d'armement (pointes de *pila*, de lances et de flèches, éléments de ceintures militaires), une trentaine d'ustensiles de cuisine (couteaux, meule, récipients, etc.), des outils, une pince de chirurgien et un grand nombre de pièces de quincaillerie (clous, clous de souliers, serrures, clés, chaîne, ferrures, etc.). L'essentiel de ce mobilier est attribuable à l'Antiquité tardive, mais différentes pièces datent de l'âge du Bronze, du Haut-Empire (un marqueur augustéen) et du Haut Moyen Âge (VI^e siècle).

L'intérêt particulier de cet ensemble de mobilier et du site du Fontanet a conduit l'IASA de l'Unil à intégrer Covatanne dans son programme de recherche consacré à la religion gallo-romaine dans le Jura (sanctuaires du Chasseron et du Lac d'Antre, notamment) et à proposer un projet de fouille dans un petit abri perché dans la falaise, immédiatement à l'aplomb du cône d'éboulis prospecté par le groupe *Caligae*. Autorisée par la Section de l'archéologie cantonale, cette intervention a été réalisée en deux temps au printemps 2007; elle s'est concentrée sur les côtés de l'abri et a permis de découvrir une couche d'occupation et d'abandon antique, scellée par les éboulis du plafond et reposant directement sur la dalle rocheuse. La fouille de ces secteurs a révélé plusieurs aires de feu, le bord d'un aménagement central et un mobilier relativement abondant présentant le même faciès que celui retrouvé en prospection (monnaies, fragments de tôle, parures, représentation de déesse sur une plaque en alliage cuivreux, céramiques et récipients en pierre ollaire du Bas-Empire).

En 2008, une seconde campagne a mis au jour la partie centrale de l'abri et une large banquette d'environ 6 × 3 m, aménagée dans une coulée d'argile rouge taillée et aplanie pour constituer une sorte de « podium ». Deux foyers principaux occupaient le centre de cet aménagement, également pourvu d'aires de feu secondaires. Des monnaies, des fragments de tôle de bronze, ainsi qu'une coupelle en sigillée grise paléochrétienne et des fragments de bouilloires en céramique commune grise ont été retrouvés lors de sa fouille. Un test réalisé sur une petite partie des sédiments prélevés atteste la présence de graines de millet calcinées dans les fosses centrales (C. Jacquat).

S'il ne fait guère de doute que l'abri du Fontanet a vu le déroulement de pratiques rituelles durant la fin de l'Antiquité, ce site a peut-être également eu d'autres fonctions (refuge notamment). Il ne constituait probablement que l'un des secteurs culturels des Gorges, à l'entrée desquelles une statuette de Mercure a été découverte anciennement.

Thierry Luginbühl

Prospections: Groupe de recherche *Caligae*, Sainte-Croix (M. Montandon *et al.*).

Investigations et documentation: IASA, Université de Lausanne (Prof. T. Luginbühl), en collaboration avec les Universités de Genève et Neuchâtel dans le cadre du partenariat soutenu par le Triangle Azur et la Commune de Sainte-Croix.



13 Sainte-Croix – Gorges de Covatanne. Abri du Fontanet, avec au premier plan le cône d'éboulis et sur la gauche la source perchée du Fontanet (photo IASA).

SAINT-SULPICE – District Ouest lausannois – CN 1261 – 533 110 / 152 085

R – Hôtel et Logements pour étudiants EPFL – Captage romain

À l'occasion de la construction d'un hôtel en lien avec le site de l'ÉPFL, en contrebas de la Route du Lac (RC1), un captage romain et deux fossés non datés ont été découverts lors d'une campagne de sondages préliminaires, dans une ancienne zone marécageuse.

Le captage orienté NE-SO comprend un drain empierré alimentant un bassin carré en bois, duquel part une canalisation en tuyaux de bois, dont deux conduites sont conservées (fig. 14). Le bassin est construit en planches de chêne. Les conduites sont constituées de troncs non équarris d'épicéa, évidés à la tarière. Le raccord liant les deux éléments est un parallélépipède de chêne. La date d'abattage des éléments en chêne de la structure est le printemps 166 après J.-C. Le mode de construction de la conduite est en tous points identique à celle de la canalisation de Pomy-Cuarny, La Maule (cf. Pascal Nuoffer et François Menna, *Le vallon de Pomy et Cuarny (VD) de l'âge du Bronze au haut Moyen Âge*, Lausanne, CAR 82, 2001); la seule différence notable entre ces deux structures est leur débit lié au diamètre interne des tuyaux, soit 6 cm à Saint-Sulpice contre 6 à 10 cm à Pomy.

Le captage devait alimenter un établissement romain proche de l'ancien village de Saint-Sulpice. Il est fait mention de matériaux romains en emploi dans cette localité, notamment dans les fondations de l'église, attribués jusque-là au site de *Lousonna* et de deux aires d'incinérations romaines.



14 Saint-Sulpice – Hôtel EPFL. Installation de captage, vue nord-est (photo Archeodunum SA).

La parcelle à l'ouest de notre intervention a fait l'objet d'une campagne de sondages et d'une surveillance de terrassement. Sur ce site, où vont être construits quatre immeubles de logements pour étudiants, nous avons pu observer la continuité de la zone marécageuse dans laquelle le captage est implanté. Seuls deux fossés au remplissage tourbeux et un pieu non datés ont été relevés.

Le matériel céramique romain récolté sur l'ensemble du site couvre la période du I^{er} au III^e siècle après J.-C.

Christophe Henny, Lucie Steiner

Investigations et documentation: Archeodunum SA, Gollion.

Rapports: Christophe Henny, Lucie Steiner, *Saint-Sulpice. ÉPFL. Logements pour étudiants (Aff. 271 /SSE 08). Rapport de surveillance de terrassement (tranchées drainantes) et de sondages 16-25 juin 2008*, Archeodunum SA, Gollion, juillet 2008.

Christophe Henny, *Saint-Sulpice. Hôtel ÉPFL. Aff. 272. Surveillance et fouille archéologique juillet 2008*, Archeodunum SA, Gollion, septembre 2008.

Dendrochronologie: Rapport d'expertise dendrochronologique LRD08/R6098, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

VALLAMAND – District Broye-Vully – CN 1165 – 570 090 / 197 700

N-Br – Stations littorales

À la suite des travaux de prospection systématique conduits sur les rives du Lac de Neuchâtel, un programme de recherche sur les rives vaudoises du Lac de Morat a été entrepris en 2007. Des travaux et des observations effectués ces dernières années ont révélé un potentiel archéologique inattendu, offrant la possibilité de découvrir des sites préhistoriques encore inconnus, comme à Mur/Chénevières de Guévaux ou à Faoug.

Lors d'une campagne de sondages effectués en avril 2008 à Vallamand/Les Garinettes, à l'ouest du site du Bronze final Les Grèves, une couche archéologique profonde et des pilotis furent découverts. Ce nouveau site n'est pas daté pour l'instant.

GP

Investigations et documentation: P. Corboud, Ch. Pugin, GRAP.

Rapport: Christiane Pugin, Pierre Corboud, *Inventaire et étude des stations littorales des rives vaudoises du Lac de Morat. Travaux réalisés en 2007 et 2008 dans les communes de Mur, de Vallamand et de Faoug, sur les sites de Faoug/Poudrechat I et II, de Vallamand/Les Garinettes et de Vallamand/Les Grèves*, Université de Genève, septembre 2008.

YVERDON-LES-BAINS – District Jura-Nord vaudois – CN 1203 – 539 300 / 180 860

L-R – Les Jardins-des-Philosophes – *Oppidum et vicus d'Eburodunum*

À la suite d'un projet immobilier au N° 20 de la rue des Philosophes, l'archéologue cantonal Denis Weidmann a autorisé l'entreprise Archeodunum SA à entreprendre des investigations archéologiques sur les surfaces menacées. La première partie des travaux, qui s'est déroulée entre la fin du mois de janvier et le milieu du mois de mars, consistait à documenter une tranchée de direction nord-sud, servant à l'implantation des canalisations des futurs bâtiments. À cette occasion, soixante-quatre structures ont été dégagées, dont plusieurs recharges de route correspondant à la voie principale traversant le vicus d'est en ouest. Contrairement à nos attentes, les vestiges d'époque romaine ne comprennent que quelques murs non maçonnés en molasse et des fosses. Il est fort possible que les travaux d'envergure, mis en évidence en différents endroits du site, entrepris lors du réaménagement de la ville au Bas-Empire, aient également touchés ce secteur.



15 Yverdon-les-Bains – Jardins-des-Philosophes. Four à sécher ou fumer les aliments (photo Archeodunum SA).

Les aménagements de la fin de l'âge du Fer sont, en revanche, mieux représentés et se rattachent à des vestiges d'habitat. Plusieurs occupations successives ont été mises en évidence, notamment des bâtiments munis de sols en argile et de foyers, dont le plan est malheureusement incomplet en raison de l'exiguïté de la zone explorée. Dans une seconde phase, la zone dégagée en plan a livré plus de 230 structures. En premier lieu, on relèvera le fort arasement des vestiges des différentes époques. Cet état de fait est en grande partie assignable à l'action du lac, dont le niveau paraît avoir varié à plusieurs reprises durant les périodes de la fin de l'âge du Fer et de l'époque romaine. L'analyse des coupes stratigraphiques témoigne de ces phénomènes d'apport d'eau à haute intensité par d'importants niveaux sableux.

Pour la période romaine, nous mentionnerons la découverte de deux puits (ST 184 et 182), dont le cuvelage, bien que conservé, n'a malheureusement pas pu être daté par dendrochronologie. Un aménagement servant probablement à sécher ou à fumer les aliments a été découvert dans la partie sud de la parcelle (ST 96). Cette structure, qui devait être à l'origine partiellement enterrée, a une forme de fer à cheval (fig. 15). Conservée sur trois assises, composées de boulets, de blocs de molasse et de calcaire, elle présente quatre orifices servant probablement à laisser s'échapper la fumée. Soumis à une analyse archéomagnétique (I. A. Hedley), il apparaît que cet aménagement livre deux solutions pour l'âge de la dernière utilisation de la structure, soit vers la fin du I^{er} siècle, soit au IV^e siècle de notre ère (52-194 ou 218-474 après J.-C. à 95% de probabilité). Comme le mobilier associé à cet aménagement est en cours d'étude, il n'est pas possible de se prononcer pour l'une ou l'autre hypothèse.

Dans la partie centrale de la parcelle, une série de fossés profonds d'environ 0,30 m pour une largeur de 0,60/0,70 m dessinent une pièce rectangulaire d'une superficie d'environ 40 m². Il pourrait s'agir des tranchées de récupération de murs d'un bâtiment qui s'étend en dehors de la zone de fouilles.

La fortification celtique, qui retranche l'*oppidum* d'*Eburodunum* à partir de 80 avant J.-C., déjà découverte en 2006 dans le secteur voisin des Résidences du Castrum, a été dégagée sur cette parcelle sur près de 16 m de long (fig. 16). La muraille est assez mal conservée dans son ensemble. En effet, il ne subsiste en place que les pieux avant de la structure; le parement est entièrement détruit, et les pierres constitutives de l'ouvrage, en majorité des calcaires jaunes, sont très érodées et témoignent de l'action du lac. Deux trous de poteaux, repérés en stratigraphie à 4 m à l'arrière du front du rempart, appartiennent probablement à la seconde ligne de pieux du rempart à poteaux frontaux. Il apparaît donc que la fortification côté lac présente de nombreuses similitudes dans son mode constructif avec les tronçons dégagés dans les années 1990 en bordure de la plaine alluviale de l'Orbe (Philosophes N^{os} 21 et 27) et du côté de l'entrée orientale du site (Philosophes N^o 13). On relève qu'aucun aménagement de la fin de l'âge du Fer n'a été repéré à l'extérieur de la muraille et que celle-ci fixe donc une limite à l'expansion nord des occupations de cette époque, probablement en raison de la proximité du lac. En revanche, comme les vestiges d'époque romaine s'étendent sur toute la zone fouillée, le niveau des eaux a dû baisser par la suite et permettre ainsi l'extension du vicus en direction du rivage. Ce phénomène a déjà été mis en évidence dans des secteurs voisins, fouillés en 2006 (cf. ASSPA, 2007, pp. 180-181). Un grand nombre de trous de poteaux et quelques fosses d'époque indéterminée ont été découverts au sud de la fortification gauloise. Comme les travaux d'élaboration sont en cours, il n'est pas possible de préciser leur chronologie et leur éventuel rattachement à des constructions en terre et bois. Les niveaux de sol correspondant à ces structures ne sont pas conservés.

Le plus ancien niveau repéré sur cette parcelle est un limon sableux brun-noir dans lequel a été retrouvé une fibule à col de cygne en bronze caractéristique de la période Hallstatt D1. Il est possible que cette occupation doive être rapprochée des traces de labours découvertes en 1992 au Parc Piguet par Philippe Curdy (cf. ASSPA, 1995, US 2, p. 10), qui étaient datées de la fin du II^e/début du I^{er} millénaire avant J.-C.

Ces fouilles ont mis en évidence l'extension du village de la fin de l'âge du Fer en direction du rivage. Elles apportent en outre de précieuses indications quant aux fluctuations des eaux du lac de Neuchâtel et à leurs incidences, parfois dévastatrices, sur les occupations humaines. L'analyse approfondie des résultats nous apprendra peut-être si ces catastrophes naturelles ont engendré un abandon temporaire du site ou non.

Caroline Brunetti

Investigations et documentation: Archeodunum SA, C. Brunetti et F. Menna.

Dendrochronologie: Rapport d'expertise dendrochronologique LRD08/R6107, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.

Pour un état de la question: Caroline Brunetti et Denis Weidmann, «Eburodunum, entre deux eaux», AS, 31.4.2008, pp. 22-29.

YVERDON-LES-BAINS – District du Jura-Nord vaudois – CN 1185 – 539 140 / 180 820

L-R – Parc Piguet – *Oppidum* – *Vicus* – *Castrum*

Pour la troisième année consécutive, l'IASA de l'Université de Lausanne (professeur T. Luginbühl), avec l'autorisation de la Section de l'archéologie cantonale, a continué les investigations débutées en 2006 et 2007 dans la partie occidentale du Parc Piguet (cf. *RHV*, 2007, pp. 356-357; *RHV*, 2008, pp. 323-324), et a fouillé un nouveau secteur au nord de la parcelle (700 m²).



16 Yverdon-les-Bains – Jardins-des-Philosophes. Le rempart celtique, avec la rangée avant des poteaux. À droite, un fossé d'époque romaine (photo Archeodunum SA).

Quelques vestiges antérieurs à l'*oppidum* ont été découverts sous les sables lacustres et fluviatiles, dans des tranchées opérées à la pelle mécanique. Le vestige le plus ancien est un pieu daté sous réserve, par dendrochronologie, de 690 avant J.-C. (fig. 17, 1a). Une palissade a également été mise au jour à proximité, datant probablement de la Tène moyenne (fig. 17, 1b).

La structure la plus importante liée à l'occupation du secteur durant la fin de l'âge du Fer est le rempart (fig. 17, 2a), interprété les années précédentes comme un aménagement de berge. De construction similaire au tronçon fouillé entre 1990 et 1994 à l'est et au sud-est de l'*oppidum*, cet aménagement se caractérise par deux rangées de poteaux et un parement de dalles calcaires étalées lors de son démembrement. Les poteaux arrière ont été parfois doublés, voire triplés. La rangée avant est constituée de poteaux inclinés vers l'arrière, dont le bois a fourni une datation de 81 avant J.-C. (date correspondant à l'abattage des bois de la portion déjà connue du rempart). Des couches de la Tène finale ont également été découvertes dans l'angle sud-est du chantier, conservées dans un ancien lit de la Thièle (fig. 17, 2b).

Durant le Haut-Empire, la zone est densément occupée. Outre le bâtiment 3 (fig. 17, 3), déjà fouillé lors des deux précédentes campagnes, de nombreuses structures en creux ont été repérées dans le secteur sud, sans qu'il soit possible de les interpréter globalement. Une partie d'entre elles était implantée dans des remblais de la fin du I^{er} siècle après J.-C., alors que l'autre partie, repérée dans les sables d'inondation, constitue la première occupation du site à l'époque romaine. La suite du bâtiment à trois nefs découvert en 2007, aménagé à la fin du I^{er} siècle après J.-C., a pu être fouillée (fig. 17, 4), confirmant ainsi une largeur de 20 m pour cet édifice. L'annexe n'a fourni aucune trace de fermeture. Il semblerait qu'il faille l'interpréter comme un « couloir » d'accès à la grande halle.

Sans lien stratigraphique mais à proximité, une structure de calcaire et de terre cuite interprétée comme un fumoir-séchoir a été dégagée (fig. 17, 5). L'analyse de son remplissage est en cours.

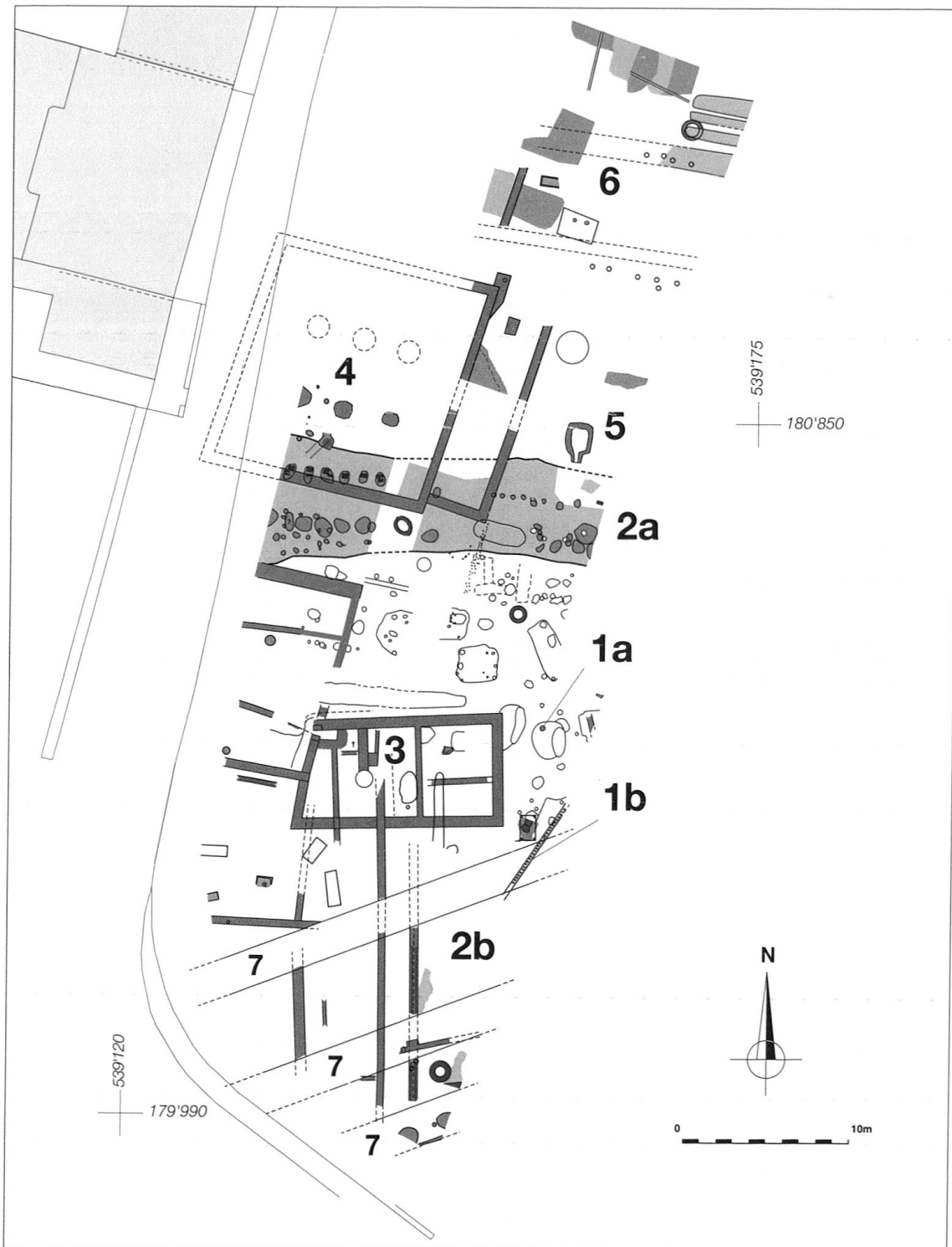
La partie nord du nouveau secteur a également livré de très nombreux vestiges du Haut-Empire (fig. 17, 6), mais leur mauvais état de conservation et le manque de temps pour les fouiller ne permettent pas encore d'en faire une lecture claire. Néanmoins, la zone connaît au moins deux grandes périodes d'occupation. La première, caractérisée par des constructions légères implantées dans des remblais, n'a pas encore été fouillée intégralement. Elle est remplacée, dans le courant du II^e siècle, par des constructions maçonnées, remaniées à plusieurs reprises. Le plan des structures, qui devra être précisé lors de prochaines fouilles, dessine un ou plusieurs bâtiments divisés en petites pièces. Outre un mur et un puits, de nombreux aménagements de sols (radiers, *terrazzi* ou plancher calciné) ont été mis en évidence. Ce complexe semble avoir la même orientation que le bâtiment à plan basilical. Cette raison ainsi que sa proximité avec le cours antique de la Thièle inciteraient à le mettre en relation avec des bâtiments à vocation commerciale.

Hormis les systèmes viaire et défensif du *castrum* découverts en 2006 (fig. 17, 7), aucun autre élément du Bas-Empire n'a été découvert cette année. Il faut toutefois relever que les couches du Haut-Empire, dans la partie nord, ont été arasées par les travaux de remblaiement du XIX^e siècle; il n'est donc pas impossible qu'une hypothétique occupation contemporaine au *castrum* ait été détruite.

Fanny Lanthemann

Investigations et documentation: IASA, Université de Lausanne.

Dendrochronologie: Rapport d'expertise dendrochronologique LRD08 / R6122, Laboratoire romand de dendrochronologie, Moudon.



17 Yverdon-les-Bains – Parc Piguet. Plan des vestiges. En gris clair, structures de l'âge du Fer; en gris foncé, structures gallo-romaines (dessin J. Bernal, IASA).

